

Comité Technique Local du 04 Mai 2017

L'ordre du jour de ce CTL était le suivant :

► **L'examen des cahiers de consignes des gardiens-concierges et des agents de restauration (pour avis et vote)**

Hormis quelques détails à la marge, ces cahiers n'appellent pas d'observations particulières de notre part, dans la mesure où les agents ont été reçus par la Direction et ont pu faire valoir leurs droits (un agent nous a sollicité et a obtenu satisfaction. Ceux contactés par **FO-DGFIP** ne nous ont pas fait part de problèmes particuliers).

La Direction a toutefois précisé que la renonciation des agents à effectuer les heures supplémentaires n'était pas irrévocable.

► **La modification des horaires d'ouverture au public de la DDFIP et de la Trésorerie de Cambo les Bains (pour avis et vote)**

Sur ce point de l'ordre du jour, nous sommes restés fidèles à notre position de défense du service public. Rappelons au préalable que nous sommes conscients des difficultés des postes sur le plan des effectifs et nous comprenons la demande des agents ainsi que celle des Chefs de Poste. Nous le répétons une fois de plus, la diminution des effectifs engendre la souffrance des personnels sur le lieu de travail et conduit à des fermetures de plus en plus grandes vis à vis du public. Ceci s'accompagne d'un manque de lisibilité sur le plan départemental des horaires d'ouverture des différents services pour le public, engendrant des « déports » sur les postes qui sont ouverts et vice versa.

Vos représentants **FO-DGFIP** ont voté contre, non pas envers les agents qui subissent des restructurations, mais parce qu'en fermant de plus en plus au public la DGFIP scie la branche sur laquelle elle est assise. En effet, cette dernière alléguera par la suite un manque de fréquentation des guichets afin de procéder à des fermetures définitives engendrant ainsi des restructurations de postes et imposant une mobilité accrue des agents. Soulignons au passage que la loi NOTRe permet la création de maisons de services au public, cela ne peut que susciter notre inquiétude face à la désertification entamée du réseau rural (cf nos précédents comptes rendus sur les projets de fusion des Trésoreries) .

Concernant l'ouverture à 14 h00 et non plus 12h50 de la DDFIP la Direction a argué de certains problèmes de sécurité. Notons au passage que le « projet » est présenté aux organisations syndicales alors qu'il est déjà effectif ! De plus, la DDFIP envisage de fermer le jeudi matin afin d'accueillir les régies de la Trésorerie de Lescar. Ce dispositif qui se veut temporaire aux dires du Président est destiné à « soulager » le poste de Lescar.

Notre commentaire : de nombreux problèmes se posent en termes de contrôle et de responsabilité du Comptable. Nous le répétons une fois de plus, la solution passe, avant tout, par la réimplantation de l'emploi supprimé.

► **Le point sur la situation de la Trésorerie de Lescar (pour information)**

La médiation ou la « méditation orientée ».

Les arguments de vos représentants **FO-DGFIP** lors de l'entrevue avec la médiatrice n'ont pas été entendus ! La situation des effectifs ne semblait pas l'intéresser. Dés lors, cette médiation aura permis de libérer un tant soit peu la parole des agents sans leur apporter de réelles solutionsqui demeurent désormais entre les mains de notre Direction.

Vos représentants **FO-DGFIP** ne manqueront pas de suivre ce dossier en concertation avec l'ensemble des personnels du poste et de rappeler à l'administration ses responsabilités.

► Les questions diverses

Un point a été effectué sur les parkings de Pau (Orléans + Monpezat). La situation est préoccupante car l'arrivée du Centre de Contact se profile ainsi que la fin de la gratuité du parking de Verdun. Un état des lieux a été dressé par la Direction et un groupe de travail s'est réuni composé d'un représentant des services concernés. Sur 181 agents, 145 utilisent leur véhicule personnel et au final il n'y a que 94 places !!! Ce groupe de travail mis en place par la Direction préconise de retenir les critères attributifs suivants :

- pas de différences entre les 2 parkings, les règles instituées le seront pour les deux ;
- réservation de places pour les « itinérants » qui ont des contraintes spécifiques ;
- aucune priorité ne sera accordée aux parents qui conduisent leurs enfants à l'école ou au collège ;
- aucune priorité pour les Chefs de Services.
- aucune priorité spécifique pour les futurs agents du Centre de Contact.

Les prioritaires , pour le groupe de travail sont :

- les handicapés disposant du « macaron bleu »;
- les agents domiciliés à plus d'un kilomètre ;
- les agents se situant à plus de 30mn d'une station Idelis ;
- les agents qui covoiturent ;
- les femmes enceintes de plus de 3 mois ;
- **uniquement les agents DDFIP** (la Direction nous précisé qu'en étaient donc exclus l'ATSCAF, la Mutuelle etc....).

La Direction envisage, avec prudence, de louer quelques places à Verdun et d'en assumer la charge financière.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, suggestions nous les ferons remonter!!!

Enfin, une fuite de gaz a perturbé le déroulement final de ce CTL, le Président a conclu à la hâte en nous précisant que, concernant les emplois de catégorie C, le Centre de Contact serait pourvu par les sorties d'école. Vos représentants **FO-DGFIP** interviendront très prochainement auprès de la Direction au sujet des frais de déplacements des agents dans l'obligation de prendre une assurance complémentaire à l'occasion de déplacements professionnels.

Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :

Christine GABARRUS (Trésorerie Hasparren)/ Isabelle SORIANO (Trésorerie Anglet-Adour-Océan) Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans/Jean BERNET (Trésorerie Oloron – expert)